

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AMR 25/002/2009

ÉFAI

26 mars 2009

Cuba et le cinquième Sommet des Amériques

L'exclusion de Cuba du cinquième Sommet des Amériques ne va pas aider à améliorer le respect des droits humains dans ce pays.

Les chefs d'État et de gouvernement de tous les pays des Amériques, à l'exception de Cuba, vont se réunir du 17 au 19 avril 2009 à Trinité-et-Tobago pour le cinquième Sommet des Amériques. Ils y discuteront des principaux défis auxquels la région est confrontée et proposeront un programme régional pour promouvoir la prospérité humaine, la sécurité énergétique et le développement durable. L'absence de Cuba, seul pays à en être exclu, va décrédibiliser les tentatives de trouver des solutions régionales aux problèmes régionaux.

L'affrontement idéologique du temps de la Guerre froide qui avait conduit à l'exclusion de Cuba de l'Organisation des États américains en 1962 est dépassé. Alors que tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont peu à peu rétabli des liens avec Cuba, le gouvernement des États-Unis continue d'appliquer une politique d'isolement qui a atteint ses limites, n'a pas donné les résultats escomptés et freine la croissance et le développement de Cuba. Les États-Unis sont maintenant le seul pays des Amériques à ne pas entretenir de relations diplomatiques avec Cuba.

Amnesty International exhorte le gouvernement américain à lever l'embargo économique et commercial qui est en vigueur contre Cuba depuis près de cinquante ans car il nuit à la réalisation des droits économiques et sociaux de la population cubaine. En effet, cet embargo empêche le gouvernement cubain d'acheter des médicaments de première nécessité, des équipements et du matériel médical, des produits alimentaires et agricoles et des matériaux de construction, ainsi que d'accéder aux nouvelles technologies. Il prive aussi les Cubains des États-Unis de leur droit de se rendre librement dans leur pays d'origine. Cela fait dix-sept ans que cet embargo est massivement rejeté par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Certes, le gouvernement américain a récemment assoupli les restrictions relatives aux transferts de fonds et aux voyages vers Cuba pour les Américains d'origine cubaine, et accordé une plus grande souplesse aux entreprises américaines pour la vente de denrées alimentaires et de médicaments à Cuba, mais ces mesures ne sont valables que jusqu'à la fin de l'année fiscale en cours. Amnesty International espère néanmoins qu'elles annoncent une révision complète de la politique étrangère des États-Unis à l'égard de Cuba.

En vertu de cette politique, les autorités américaines ont aussi refusé un visa à deux des épouses de cinq Cubains emprisonnés aux États-Unis depuis 1998, mesure de punition injustifiée et contraire aux normes relatives au traitement humain des prisonniers. Amnesty International a appelé à plusieurs reprises le gouvernement américain à accorder des visas temporaires aux femmes de prisonniers pour qu'elles puissent rendre visite à leurs maris.

De son côté, le gouvernement cubain doit mettre ses lois et ses politiques en conformité avec ses obligations aux termes de la Convention américaine relative aux droits de l'homme et des autres traités internationaux qu'il a ratifiés, en particulier en ce qui concerne la liberté d'expression, d'association et de réunion.

FIN

Document public *****

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au Royaume-Uni ; tél : +44 20 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org.
Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, www.amnesty.org.